

me saisisse, m'insultent et m'étranglent, si un homme de coeur sans calculer le danger, à ses risques et périls, vole à mon secours, on ne me fera jamais lui dire, si rude qu'ait été sa poigne pour me sauver, et si solides, le bras et le poing qui ont étendu là mes agresseurs, on ne me fera jamais dire, avec des pudeurs de vierge ingrate : " Monsieur, vous avez manqué de délicatesse ".

Vis-à-vis de l'autre catégorie de ses adversaires, l'attitude du rédacteur de *l'Univers* ne se juge pas si aisément. Plusieurs étaient des catholiques sincères, même des membres éminents de clergé. Une vieille amitié les avait unis à Venil-lot; tous avaient combattu à ses côtés pour la même cause. Leurs bonnes intentions méritaient plus de mesure. Je crois concéder là tout ce que concède l'histoire, — et l'histoire est maintenant écrite, écrite et scellée par le bref de Pie X. Il s'est toujours cependant souvenu de leur dignité. — " Je l'ai oublié une fois, avoue-t-il, et j'ai eu tort. " En tout cas, pour se prononcer équitablement, dans ces divisions malheureuses du parti catholique, il faut se souvenir : 1o qu'il a toujours combattu avec ou pour les évêques et les religieux les plus illustres de France; 2o que, pour le fond des questions, la suite des événements et l'autorité suprême lui ont donné raison; 3o qu'il n'a pas dépassé, pour la forme, qu'il n'a pas même égalé, la violence dont on a usé à son égard.

Le Saint-Siège a-t-il jamais, je ne dis pas condamné, mais désapprouvé une seule de ses oeuvres? Y a-t-il une censure de Rome attachée à une des luttes nombreuses entreprises par lui : dans la question des classiques, par exemple? dans celle de la liturgie et du gallicanisme? dans la question romaine et celle de l'infailibilité? dans l'affaire Montara? même dans la loi d'enseignement de 1850, dont le pape demanda seulement qu'on en tirât tout le parti possible, malgré ses dangers et son insuffisance? Parmi ses adversaires d'alors, lequel pourrait revendiquer les mêmes approbations et les mêmes vic-